

2017.05.11.AG.52

RAPPORTS SYNDICAUX RAPPORTS

SYNDICAUX RAPPORTS SYNDICAUX

DOCUMENT SOUMIS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 MAI 2017

SYNDICAUX RAPPORTS SYNDICAUX

RAPPORTS SYNDICAUX RAPPORTS

2016
2017



TABLE DES MATIÈRES

CONSEIL EXÉCUTIF	4
ÉTATS FINANCIERS 2015-2016	12
COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL	16
COMMISSION DES ÉTUDES	20
COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT	25
COMITÉ DE DÉLÉGUÉS SYNDICAUX	28
COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	30
COMITÉ D'ACTION ET DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT	32
COMITÉ-CONSEIL DE LA RECHERCHE	34
COMITÉ DE VEILLE INTERCULTURELLE	35
COLLECTIF ÉCHEC À LA GUERRE	36
COMITÉ INSTITUTIONNEL DE PROTECTION DES ANIMAUX	37
COMITÉ DE RECOURS R-11	38
COMITÉ DE TOPONYMIE	39
ANNEXES :	
Annexe I : Dons de solidarité	40
Annexe II : Rapport des vérificateurs	41

Conseil exécutif

Alain Long (président)

Département de biologie et de biotechnologies

Josée Déziel (vice-présidente aux relations du travail)

Département de sciences sociales (psychologie)

Dominique Rioux (vice-présidente aux affaires pédagogiques)

Département de français et de lettres

Sophie Crevier (secrétaire)

Département des techniques auxiliaires de la justice

Nicola Grenon (trésorier)

Département d'informatique

Laurence Daigneault Desrosiers (directrice - automne 2016)

Département de français et de lettres

Thomas Dussert (directeur)

Département de philosophie

Jean-François Millette (directeur)

Département d'histoire et géographie (histoire)

Carly Milorin (directrice)

Département de radio-oncologie

Elsa Myotte (directrice - Hiver 2017)

Département de graphisme

D'entrée de jeu, nous annonçons que ce bilan sera plus court qu'à l'habitude. Il y a, bien sûr, les délais raccourcis d'écriture qu'a entraînés le devancement de l'assemblée générale de fin d'année du 17 au 11 mai, mais il y a surtout la nature des enjeux auxquels nous avons dû faire face cette année. Le travail accompli n'a pas été moins important que par les années passées, loin de là, mais il faut bien admettre que le contexte, particulièrement au plan social et politique, n'était pas comparable. Après deux années intenses de négociation et de lutte à l'austérité, il est probablement normal que les choses se soient un peu « calmées » de ce côté. À ceux qui chercheraient ici une analyse plus fine et détaillée des principaux enjeux, nous recommandons de consulter le SPECA-Hebdo, dont tous les numéros sont disponibles sur le site web du syndicat.

Au plan politique

L'année a commencé en force avec la participation, pendant les vacances d'été, de plusieurs membres du SPECA, dont plusieurs enseignants de l'exécutif, au Forum social mondial. Si des thèmes abordés au Forum étaient très à propos, force est d'admettre que l'événement ne fut pas le tremplin que certains auraient pu espérer pour lancer un véritable débat social. Au Québec, le gouvernement libéral, après deux années de coupures sans précédent dans les services publics, a commencé à penser à sa réélection et à réinvestir. Très peu et toujours de façon très ciblée, mais pour les travailleurs du secteur public, cela est probablement apparu comme un répit. L'année 2016-2017 aura donc été une sorte de « trêve » dans un combat de longue haleine qui reprendra certainement de façon vigoureuse l'an prochain, à l'aube de la campagne électorale qui s'achèvera en octobre 2018.

Les consultations de la ministre

Cela dit, dans l'enseignement supérieur, l'année scolaire aura quand même débuté dans une certaine agitation avec le lancement par la ministre David, dès le début de septembre, d'une vaste consultation sur l'avenir de l'enseignement supérieur. Cette consultation remettait au jeu des grands bouts des rapports Corbo et Demers en confiant aux deux principaux intéressés le mandat de recueillir les propos de toutes les parties désirant se faire entendre, puis de produire des recommandations sur la création d'un Conseil des universités, d'un Conseil des collèges et d'une Commission mixte en enseignement supérieur, ainsi que sur l'ouverture du *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC). Ouf! Et tout ça, dans un calendrier impossible de quelques semaines! Heureusement, de nombreux intervenants, dont la FNEEQ et la Fédération des cégeps, ont dénoncé ce calendrier et obtenu une prolongation des délais. Localement, nous avons recherché les points de convergence avec la Direction en faisant le pari que de développer un argumentaire commun là où c'était possible pourrait nous éviter d'avoir à composer, en bout de course, avec des propositions trop polarisées qui nous apparaîtraient dommageables pour le réseau collégial.

Le rapport « Demers #2 » (rédigé en fait par Rachel Aubé, Guy Demers et Louis Lefebvre) a été rendu public en mars et il compte 43 recommandations. Si, dans l'ensemble, nous avons évité le pire, il reste des batailles à mener, notamment sur la place et le rôle de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC), dont on recommande l'intégration au Conseil des collèges, et sur la possibilité de donner aux collèges le pouvoir de déterminer deux compétences locales dans les programmes techniques. La campagne nationale *Un DEC, c'est un DEC, partout au Québec*, lancée durant la consultation de l'automne, reprendra de plus belle en se concentrant sur ces deux objets. Il s'agit d'un important dossier qui sera de toute évidence à l'ordre du jour dès la rentrée, l'an prochain.

La campagne 5-10-15

La revendication d'un salaire minimum à 15 \$ est probablement la cause sociale qui a eu le plus d'échos dans les médias cette année. Déclinée sous différentes formes, elle a d'ailleurs mené le gouvernement du Québec à hausser le salaire minimum de 10,75 \$ à 11,25 \$ à compter du 1^{er} mai. C'est évidemment bien insuffisant et le SPECA s'est engagé à appuyer cette cause à travers la campagne 5-10-15 soutenue par une coalition d'organismes et de syndicats, dont la CSN. Une résolution a été adoptée à cet effet en assemblée générale, une formation a été dispensée le 13 avril et un comité d'action local a été constitué.

FNEEQ et CSN au lendemain de la négo

C'était le moment de faire le bilan de la négociation à la FNEEQ et à la CSN. Au regroupement cégep, un projet de bilan national, comprenant une dizaine de bilans locaux produits par des syndicats, a été soumis aux délégués en avril en vue d'une adoption en juin. Sans nous réjouir trop vite, il semble tout de même que nos efforts n'aient pas été vains : nos appels à une meilleure démocratie ont été entendus.

En effet, le projet de bilan reprend la quasi-totalité des demandes formulées par l'assemblée générale du SPECA, il est loin d'être complaisant et les quelques tentatives du plancher, au regroupement, pour en éliminer les passages les plus « abrasifs » n'ont rallié qu'une minorité de délégués. Le vent semble tourner au regroupement cégep et c'est tant mieux. Nous l'avons senti lors du premier débat sur le bilan, mais aussi par l'adoption de différentes propositions au cours de l'année, notamment une qui a conduit à la formation d'un comité dont le mandat sera de proposer des changements aux règles de fonctionnement du regroupement, l'automne prochain.

Du côté de la CSN, le Congrès a lieu cette année au mois de juin. Nous y défendrons notamment deux propositions que nous avons soumises et qui vont dans le sens d'un renouvellement des pratiques syndicales. La première vise à introduire une obligation d'envoyer les documents raisonnablement à l'avance en prévision des instances. La seconde, proposée par un délégué de John-Abbott au regroupement et reprise par l'ensemble des syndicats, vise à permettre que, lors d'une négociation, des débats puissent se tenir dans les instances CSN regroupant l'ensemble des syndicats du secteur public, notamment à propos de la mobilisation.

Mentionnons enfin que qui dit congrès, dit élection. Et il y en aura à la CSN puisque Francine Lévesque, première vice-présidente et responsable de la négociation, ne sollicitera pas un nouveau mandat. Caroline Senneville, actuelle présidente de la FNEEQ, est la seule candidate annoncée pour le moment, ce qui laisse présager un possible jeu de chaises musicales à moins d'un an de la tenue du Congrès (et des élections !) de la FNEEQ. Il faudra être vigilant car tous ceux que nous élirons au cours de la prochaine année nous représenteront lors de la prochaine négociation (eh oui, déjà !).

Vers les États généraux de l'enseignement supérieur (EGES)

Suite à la formidable mobilisation étudiante de 2012, et au très décevant Sommet sur l'enseignement supérieur que le transitoire gouvernement du Parti québécois a organisé dans la foulée, les acteurs syndicaux et étudiants ont souhaité prendre l'initiative de mettre l'éducation au cœur d'un projet de société à défendre. Un projet qui oppose, à la vision marchande d'un enseignement supérieur ayant pour but de former des travailleurs, celle d'un service public et d'un droit collectif au service de l'épanouissement des individus et de la transmission de la culture. C'est dans cette perspective que la FNEEQ s'est donnée le mandat d'organiser les EGES qui s'ouvriront le 18 mai prochain à Québec et qui se poursuivront pendant plus d'un an ensuite pour culminer à l'aube de l'élection d'octobre 2018. Nous y serons !

Entretenir les liens avec nos alliés naturels

L'essentiel des pistes proposées dans le bilan politique de l'an dernier touchait nos liens avec d'autres syndicats et avec des groupes communautaires. Cette année, nos membres ont été très actifs au Conseil central du Montréal métropolitain (CSN) et ils ont participé aux activités organisées par divers partenaires dont, notamment, la Coalition Main Rouge (opposée à la tarification et la privatisation des services publics) et le Collectif Ahuntsic / Montréal-Nord unis contre l'austérité.

Mentionnons aussi que de nombreux syndicats de la FNEEQ nous ont interpellés pour connaître nos pratiques et nos ententes, notamment à l'égard de l'engagement, des charges à la formation continue et des ressources allouées pour les étudiants en situation de handicap. Même la Direction nous a candidement avoué s'être fait poser des questions sur le « modèle Ahuntsic » par certains de leurs homologues ! Ne revendiquant aucun droit d'auteur, nous nous sommes fait un plaisir de diffuser un maximum de textes en invitant nos collègues à repiquer tout ce qui leur convenait. Cela tisse des liens durables et, vu les particularités de notre « modèle », ne pourra que bénéficier à des enseignants non permanents du réseau.

Les suites locales de la négo

Quiconque a un tant soit peu suivi l'actualité syndicale cette année sait que, sans surprise, la priorité locale a été d'assurer le suivi de la négociation. Nous avons notamment le mandat de produire et diffuser un bilan local de négo et il fallait aussi nous assurer d'enchâsser dans des ententes les garanties que la négociation ne nous avait pas accordées dans la convention.

Le bilan local de négociation

Ce n'était probablement pas facile d'être à l'assemblée générale de septembre pour réentendre tout ce qui avait déraillé au cours de la négociation lors de l'adoption des propositions à inclure dans notre bilan local. Mais c'était nécessaire. Et si on se fie à la première mouture du bilan national, ça portera vraisemblablement ses fruits. Nous avons été une bonne dizaine de syndicats à prendre le temps de faire cet exercice de réflexion exigeant et à ramener, chacun à notre façon, les mêmes problèmes. Il semble que la FNEEQ, nous le disions plus tôt, en prendra acte et entreprendra une réflexion visant à réformer ses pratiques. La base qui infléchit enfin l'appareil : c'est sain !

Négocier les meilleures ententes locales possibles

C'était la grande priorité de 2016-2017. Avec la nouvelle convention, nous devons renégocier l'entente sur la répartition des ressources enseignantes. Et il était manifeste que nous ne pouvions pas le faire sans disposer, du même coup, d'une entente sur les ressources allouées à la réussite (incluant les nouvelles ressources pour les EESH), ainsi que d'une entente sur divers aspects de notre tâche qui était sur la table de travail depuis deux ans. Au terme de l'année, nous avons signé trois nouvelles ententes qui nous donnent des garanties à l'égard des éléments que la négociation nationale avait tout bonnement balayé au local. Des garanties sur les charges à la formation continue. Des garanties sur l'utilisation des ressources pour les EESH et la possibilité qu'elles puissent générer des postes. Des garanties, enfin, sous la forme d'une reconnaissance fondamentale : les enseignants et les départements sont en contrôle de leurs choix; ils sont autonomes et responsables.

Ces ententes impliquent un changement important dans nos façons de faire : moins de ressources à quérir et à justifier pour certains, contre des ressources récurrentes, pour tous et à utiliser en fonction des priorités de chacun. Il faudra développer de nouvelles habitudes et être responsables collectivement. Plusieurs se demandent encore comment tout cela se traduira concrètement et nous n'avons pas toutes les réponses. Mais nous épaulerons ceux qui en sentiront le besoin et nous nous assurerons que l'autonomie que le Collège nous a reconnue ne soit pas que des mots.

La vie syndicale locale

Comme à chaque année, au-delà des grands dossiers, la vie quotidienne d'un exécutif syndical est meublée d'une foule de grandes et petites choses dont plusieurs n'ont pas été discutées au cours d'une des cinq assemblées générales que nous avons tenues en 2016-2017, mais auxquelles il nous faut aussi consacrer le meilleur de nous-mêmes. En voici un bref aperçu.

Révision des règlements du SPECA

Cela fait quelques années que ce dossier est sur la planche de travail. Et il a avancé cette année. Nous avons bon espoir, à l'exécutif, de pouvoir déposer un avis de motion sur la révision de nos règlements, dont la plupart remontent à 1976, à l'assemblée générale de fin d'année. Nous n'y sommes pas parvenus et ça devra malheureusement aller au début de l'an prochain. Mais ce sera un dossier majeur en 2017-2018 et nous pouvons d'ores et déjà prévoir des discussions animées. Du moins, on le souhaite!

Nouvelle politique sur le harcèlement

Après des années de stagnation, les travaux de rédaction ont enfin commencé et ils ont même trouvé un rythme de croisière. Ambitieuse, mais aussi résolument moderne, la nouvelle politique en fondera trois en une seule : la Politique relative à la discrimination (PO-02), la Politique relative au harcèlement sexuel (PO-14) et la Politique relative au harcèlement psychologique et à la violence au travail (PO-18). Elle devrait pouvoir être soumise à la consultation au cours de l'an prochain.

Une grosse année en matière d'assurances collectives

Cette année fut l'occasion d'aller en appel d'offres sur notre contrat d'assurances. Et les syndicats FNEEQ ont décidé, après consultation des assemblées générales, de le maintenir avec La Capitale en retour de quelques économies et avantages. Ce fut aussi l'occasion, pour nos membres, de nous donner le mandat de nous enquêter de la possibilité de bonifier notre couverture en prévision du renouvellement de janvier 2018.

De plus, un changement important, que nous tentions d'obtenir depuis longtemps, est entré en vigueur cette année. Depuis le 1^{er} mai, les personnes retraitées de moins de 65 ans n'ont plus l'obligation d'adhérer à l'assurance-médicaments de notre police : ils peuvent utiliser la couverture de la RAMQ, bien plus économique.

Des liens plus forts avec nos collègues syndiqués du Collège

C'était une piste importante dans le bilan de l'an dernier et nous y avons travaillé de plusieurs façons. Nous avons premièrement trouvé une nouvelle formule pour le party de Noël, une formule qui, si d'aucuns conviendront qu'elle reste à parfaire, a eu l'immense avantage de reprendre un format plus décontracté qui avait été apprécié en décembre 2015, tout en coûtant sensiblement moins cher. Le mode de répartition des coûts entre le Collège, les syndicats et l'association des cadres a aussi été revu afin qu'il soit plus équitable. Dans la même veine, nous avons instauré ce qui, nous l'espérons, deviendra une tradition du printemps avec un party intersyndical à la veille du congé pascal. Enfin, nous sommes intervenus auprès de la Direction pour soutenir les travailleurs et les travailleuses de la cafétéria qui voyaient leur emploi et leurs conditions de travail menacés par la perspective d'un changement de concessionnaire. Avec l'arrivée du Groupe Compass comme locataire de la cafétéria au mois d'août, les employés se retrouvent sans convention collective : il faudra rester vigilant et être prêts à les appuyer dès la rentrée dans leur éventuelle négociation.

Une trousse syndicale pour les nouveaux enseignants

On l'évoquait depuis longtemps, mais ce fut finalement fait, nous avons produit une trousse qui comprend l'essentiel de ce que tout nouvel enseignant doit savoir à son arrivée au Collège. Disponible sur la page d'accueil du site web du syndicat, ce petit guide très complet a reçu des louanges de la part de plusieurs enseignants d'expérience qui l'ont trouvé fort utile !

Un SPECA-Hebdo « nouveau et amélioré »

Le comité de rédaction s'est donné comme mission de revamper notre journal syndical, cette année. Nouveau look, moins de numéros, plus de contenu. Plus pédagogique et plus ludique, aussi. On voulait donner plus d'espace à la parole des membres, mais sans cesser de couvrir les deux fronts de l'action syndicale. Tout n'est pas achevé, mais ça s'en vient ! Par exemple, si vous l'avez manquée, allez voir l'excellente série d'articles de notre collègue (et historien !) Jean-François Millette sur les 50 ans du SPECA. À suivre en 2017-2018...

Une formation appréciée

Josée Déziel a repris sa populaire formation sur la tâche à la fin mars. Encore une fois, vous avez été nombreux à venir vous instruire sur ces sujets fascinants que sont le calcul de la CI, les règles d'accès à la permanence et la priorité d'engagement.

Quelques problèmes à régler, aussi

Tout n'est pas rose dans un cégep et, au syndicat, nous devons souvent intervenir quand ça dérape ou pour éviter que ça ne le fasse. Ce fut le cas dès le début de l'année alors que de très nombreux enseignants se sont plaints de la malpropreté du Collège à la rentrée et de retards indus dans la production des plans de cours et des notes de cours. Nous avons fait les remontées nécessaires pour constater que la plupart des problèmes pouvaient être reliés aux compressions qui ont frappé fort chez le personnel de soutien depuis deux ans.

La santé financière du Collège s'étant sensiblement améliorée cette année, nous avons des attentes élevées pour l'an prochain à l'égard de ces services de base que constituent l'entretien ménager et l'imprimerie.

Mais le problème le plus préoccupant auquel nous avons eu à faire face reste la question de la réorganisation de la Direction des études. En effet, le fait que les programmes soient sous la responsabilité de quatre directions adjointes n'a de cesse de causer des maux de tête aux départements et aux équipes de programme. Depuis la disparition du Service des programmes, la gestion des programmes manque profondément d'unité et c'est très préoccupant. Nous avons fait les représentations nécessaires auprès de la directrice générale et de la directrice des études et on nous a promis du changement. À surveiller.

En conclusion

Il ne s'agit là, bien sûr, que d'un aperçu de ce qui a occupé l'exécutif syndical cette année. Il y a tout ce que vous pourrez lire dans les bilans des autres comités, bien sûr, mais nous pourrions aussi parler de l'élaboration d'une nouvelle politique « Santé - Mieux-être », des difficultés rencontrées à l'assemblée des coordonnateurs, de la formation sur les conflits organisée par le Collège, de la consultation sur les violences à caractère sexuel ou de l'assistance quotidienne individualisée que nous donnons aux membres qui ont des décisions importantes à prendre (retraite, congé parental, assurances, etc.) ou qui vivent des difficultés.

Mais il faut bien s'arrêter quelque part. Et nous terminerons donc ce bilan ici, en remerciant du fond du cœur chacun de nos membres qui, d'une façon ou d'une autre, a contribué à la réalisation du travail syndical cette année. Un syndicat est d'abord fort de l'engagement de ses membres et, au SPECA, nous sommes extrêmement choyés de ce côté. Merci à toutes et à tous !

Pistes pour 2017-2018

- Assurer le suivi de ce que la ministre fera des recommandations du rapport sur la création d'un Conseil des collèges et sur les modifications à apporter au RREC (Demers #2);
- Participer activement aux États généraux de l'enseignement supérieur;
- Continuer le travail de concertation avec d'autres syndicats, tant à l'interne qu'à l'externe;
- Poursuivre notre implication avec différents partenaires : Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN), Coalition Main Rouge (opposée à la tarification et la privatisation des services publics), Collectif Ahuntsic / Montréal-Nord unis contre l'austérité, etc.;
- Déployer des efforts concrets, notamment au local, en appui de la campagne 5-10-15;
- Achever le travail de révision des règlements du SPECA;
- Participer à l'écriture d'une nouvelle Politique contre la discrimination, le harcèlement et la violence au travail;

- Faire le suivi au CFARR (comité de la FNEEQ responsable des assurances) des demandes de bonification de la couverture offerte par nos assurances collectives;
- S'assurer de l'application correcte par la Direction des ententes locales conclues cette année et assister les départements au besoin;
- Assurer une veille quant à la façon dont le Collège assurera la gestion des programmes, particulièrement à l'égard de la structure de la Direction adjointe des études aux programmes et à l'enseignement;
- Relancer le comité école et société;
- Étudier la possibilité d'inclure les enseignants à la formation continue dans les départements d'enseignement, tel que dorénavant rendu possible en vertu de la clause 8-7.10 de la convention collective.

États des résultats du SPECA

Période du 1er septembre 2015 au 31 août 2016

Cotes	Description	Revenus et dépenses réels 2015-2016	Budget 2015-2016 adopté le 13 mai 2015	Écart
REVENUS				
R-1	Cotisations syndicales	697 781,51	\$ 647 000,00	\$ 50 781,51
	moins: cotisations spéciales - fonds de réserve	(50 293,33)		(50 293,33)
R-2	Nouveaux membres	50,00	20,00	30,00
R-3	Intérêts gagnés	1 700,00	1 700,00	-
R-5	Cotisations enseignants retraités	590,00	600,00	(10,00)
TOTAL DES REVENUS		649 828,18	649 320,00	508,18
DÉPENSES				
Frais de bureau				
B-1	Secrétaire (salaire & bén. marg.)	72 240,08	65 900,00	6 340,08
B-2	Téléphone, timbres	2 049,03	1 900,00	149,03
B-3	Papeterie, articles de bureau	967,04	1 200,00	(232,96)
B-4	Journaux, revues, etc.	872,12	1 100,00	(227,88)
B-5	Publications extérieures	-	100,00	(100,00)
B-6	Entretien de l'équipement	-	250,00	(250,00)
B-7	Imprimerie	1 829,11	1 750,00	79,11
B-9	Assurances, frais bancaires et taxes	4 698,12	4 200,00	498,12
B-10	Achat d'équipements	540,89	600,00	(59,11)
B-11	Divers	270,00	900,00	(630,00)
		83 466,39	77 900,00	5 566,39
Comités locaux				
C-2	École et société	163,50	500,00	(336,50)
C-5	CLIS	-	350,00	(350,00)
C-7	Autres comités	934,44	500,00	434,44
		1 097,94	1 350,00	(252,06)
Négociation				
N-1	Négociation	1 336,33	2 000,00	(663,67)
N-2	Dépenses de grève *	(896,81)	1 000,00	(1 896,81)
N-3	Utilisation du fonds de réserve **	-	-	-
		439,52	\$ 3 000,00	\$ (2 560,48)

* Allocation spéciale du FDP de 2500\$

** 113 475 \$ ont été retirés du fonds de réserve et distribué aux membres

États des résultats du SPECA

Période du 1er septembre 2015 au 31 août 2016

Cotes	Description	Revenus et dépenses réels 2015-2016	Budget 2015-2016 adopté le 13 mai 2015	Écart
DÉPENSES (suite)				
Participation syndicale				
P-1	Cotisations CSN	278 776,89	\$ 273 700,00	\$ 5 076,89
P-2	Cotisations CCMM	23 244,13	22 800,00	444,13
P-3	Cotisations FNEEQ	202 429,95	202 200,00	229,95
P-4	Congrès, colloques CSN	754,89	1 000,00	(245,11)
P-5	Opérations CSN	29,50	250,00	(220,50)
P-6	RAR, RER, Conseils fédéraux	1 390,40	3 500,00	(2 109,60)
P-7	Opérations FNEEQ	3 740,48	4 000,00	(259,52)
P-8	Appuis aux luttes	10 749,00	9 100,00	1 649,00
P-9	Libérations ad hoc	8,04	1 000,00	(991,96)
		521 123,28	517 550,00	3 573,28
Activités sociales				
S-1	Rencontres de l'exécutif	1 220,11	400,00	820,11
S-2	Assemblées syndicales	192,50	100,00	92,50
S-3	Événements sociaux	17 456,66	12 500,00	4 956,66
S-4	Café, jus, lait, bière, etc.	15 127,89	13 100,00	2 027,89
S-5	Fête des enfants	3 117,18	2 500,00	617,18
S-6	Fête des rentrées et Noël	9 708,34	12 500,00	(2 791,66)
S-8	Aménagement du local syndical	60,00	500,00	(440,00)
S-10	Party d'huîtres	5 593,01	4 250,00	1 343,01
		52 475,69	45 850,00	6 625,69
TOTAL DES DÉPENSES		658 602,82	645 650,00	12 952,82
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS				
SUR LES DÉPENSES		(8 774,64)	\$ 3 670,00	\$ (12 444,64)

Bilan financier du SPECA

Présenté à l'assemblée du 11 mai 2017

	Au 31 août 2016
Actifs	
Encaisse	108 501,85
Placements	175 000,00
Actif total	<u>283 501,85</u>
Passif et surplus	
Créditeurs (à payer)	16 594,07
Surplus	
Surplus au début de l'exercice	279 352,42
Surplus (déficit) de l'exercice	<u>(12 444,64)</u>
Surplus à la fin de l'exercice	<u>266 907,78</u>
Total du passif et du surplus	<u>283 501,85</u>

Bilan 2015-2016 du fonds de réserve

Au 1er septembre 2015

Solde reporté	247 311,29	\$
---------------	------------	----

Entrées

Cotisations fonds de réserve	50 293,33	
------------------------------	-----------	--

Sorties

Remboursement des journées de grève	(113 475,00)	
-------------------------------------	--------------	--

Au 31 août 2016

Solde	<u>184 129,62</u>	\$
-------	-------------------	----

Comité des relations du travail

Carine Blais

Département d'électrophysiologie médicale

Laurence Daigneault Desrosiers (directrice, automne 2016)

Département de français et de lettres

Josée Déziel (vice-présidente aux relations du travail)

Département de sciences sociales (psychologie)

Alain Long (président)

Département de biologie et de biotechnologies

Sophie Crevier (secrétaire)

Département des techniques auxiliaires de la justice

David Schwinghamer

Département de langues (Anglais)

Au terme de cette année, le Comité des relations du travail (CRT) se sera réuni au moins 11 fois et le Comité technique sur la tâche (CTT) au moins 5 fois.

À l'ordre du jour de ces rencontres : des dossiers récurrents sur lesquels le Collège est tenu de nous consulter avant de prendre une décision (clause 4-3.14 de la convention), l'ensemble des dossiers liés à la tâche et au projet de répartition des ressources enseignantes, des litiges (clause 4-3.15) et certains griefs (clause 4-3.16).

Le présent bilan fera une brève description de ces principaux dossiers puis présentera, comme à l'accoutumée, les perspectives pour l'an prochain.

Demandes de congé

Comme à chaque année, le CRT a eu à se prononcer sur toutes les demandes de congé faites en vertu des clauses suivantes de la convention : Programme volontaire de réduction du temps de travail (5-14.00), Congés sans salaire à temps complet et à mi-temps (5-15.00 et 5-16.00), Perfectionnement sans salaire (7-3.00) et Congés non prévus à la convention (4-3.14 e)).

Dossiers « tâche »

Le projet de répartition des ressources enseignantes est au centre des responsabilités du CRT. Tout au long de l'année, le CTT et le CRT ont eu à se pencher sur divers aspects de la répartition :

- l'ouverture des postes et des charges annuelles de remplacement aux différents tours du Bureau de placement (clause 5-4.07);
- la reconnaissance du statut de temps complet aux enseignants ayant cumulé une CI annuelle de 50 ou plus et ayant donné suffisamment de charges de cours pour atteindre l'équivalent de 80 de CI en 2015-2016 (clause 5-1.03 d));
- les charges à la formation continue (clauses 8-7.07 à 8-7.09);
- le bilan des ressources 2015-2016 (clause 8-5.11);
- le projet de répartition de la session d'hiver ajusté sur la base de la lecture de l'effectif étudiant réel au 20 septembre (clause 8-5.08);
- l'état d'utilisation des ressources 2016-2017 produit sur la base de la lecture de l'effectif étudiant réel au 15 février (clause 8-5.10);
- le projet de répartition 2017-2018 (clause 8-5.08).

Au cœur du projet de répartition, on trouve deux éléments qui sont cruciaux parce qu'ils déterminent la lourdeur de la charge que les enseignants devront assumer. Malgré leur côté un peu « aride », tout bilan qui se respecte se doit de porter une attention particulière à ces éléments. Ce sont la prévision de financement et l'ouverture de groupes.

La prévision de financement

À cet égard, nous nous réjouissons encore de la précision de la prévision du financement, faite depuis trois ans, sur la base des normes programmes prévues dans le mode de financement ministériel. D'abord sceptique, le Collège ne semble plus avoir de réserves quant à l'utilisation de ce mode de prévision: il s'agit d'une manière d'anticiper les ressources à l'enseignement infiniment plus précise que la méthode « norme Ahuntsic » qui était précédemment utilisée.

Une prévision de financement précise nous permet d'optimiser le projet de répartition et d'éviter les mauvaises surprises au bilan d'utilisation des ressources.

L'ouverture de groupes

Nous continuons à suivre de près les ouvertures de groupes. Si elle est parfois nécessaire pour permettre d'asseoir tous les étudiants en début de session, l'ouverture d'un nombre de groupes supérieur à ce qui est nécessaire étant donné le nombre d'élèves prévus au financement peut alourdir significativement la tâche d'un département, et globalement, la tâche de tous. Il importe donc de trouver un équilibre entre la marge de manœuvre nécessaire à l'organisation de l'enseignement pour placer tous les étudiants en début de session et la lourdeur de la tâche, en nombre d'heures d'enseignement, des départements.

Depuis quelques années, les coordonnateurs sont sollicités par l'organisation de l'enseignement pour valider, avant la répartition de la tâche, les ouvertures de groupes de la session à venir. Pour la première fois cette année, les RCD ont pu valider, dès le mois de mars, les ouvertures prévues pour l'automne et l'hiver. Nos remerciements aux RCD qui s'acquittent avec diligence de la vérification de ces prévisions. L'opération de répartition de la tâche en est grandement facilitée.

Quelques mots sur le projet 2017-2018

Nous avons annoncé, au bilan 2014-2015, que nous anticipions, pour les années qui suivraient, une baisse significative des ressources enseignantes. Si elles ont été, somme toute, moins importantes qu'anticipées pour les années 2015-2016, 2016-2017, elles nous touchent de façon assez importante en 2017-2018. Nous pensons que, en 2017-2018, nous arrivons au creux de vague que nous craignons. À titre indicatif, les prévisions de financement des allocations utilisées aux fins d'enseignement pour 2017-2018 sont de 7 ETC inférieures à celles estimées pour 2016-2017 (État d'utilisation 2016-2017).

Comme le Collège anticipe moins de financement, nous avons réparti moins de ressources dans le projet de répartition 2017-2018. Résultat? De nombreux enseignants se retrouvent sans travail. Nous avons, cette année, un nombre important d'enseignants qui, dans le premier scénario de répartition de la tâche, se retrouvent mis en disponibilité. Plusieurs de ces mises en disponibilité anticipées ne se concrétiseront pas, dans la mesure où des congés pris dans la discipline, des retraites, des ouvertures de groupes ou des allocations de sources diverses (projets, libérations pour la CÉ, le syndicat) permettront de donner du travail à ces enseignants qui au départ n'en avaient pas. Ceux qui n'auront pas cette chance bénéficieront au moins de leur sécurité d'emploi. On ne peut malheureusement pas dire de même pour les non permanents, qui seront nombreux à devoir chercher un emploi ailleurs, où à se rabattre sur des cours à la formation continue, avec les conditions de travail inférieures que ça implique.

La situation n'est pas plus rose dans les cégeps de la région. Nous pensons qu'il est probable qu'il y ait un nombre d'enseignants mis en disponibilité plus élevé que par les années passées dans notre zone. Conséquemment, les probabilités que des enseignants mis en disponibilité dans leur cégep soient replacés à Ahuntsic ne sont pas négligeables. Malheureusement, ce sont les enseignants non permanents du Collège qui risquent d'en faire les frais, ou qui du moins attendront anxieusement la fin juin, moment où ils pourront enfin avoir leur contrat en main.

Au moment de terminer ce bilan, un article publié dans le Devoir fait état de nombreuses fermetures/suspensions des admissions de programmes dans le réseau. Nous ne faisons malheureusement pas exception. Pour la deuxième année consécutive, le Collège a décidé de ne pas admettre de nouveaux étudiants dans le programme de Gestion de projets en communications graphiques, arguant le peu de demandes d'admissions au premier tour. Cette décision se répercute évidemment sur les deux départements maître d'œuvre, mais aussi sur les disciplines qui contribuent au programme. Souhaitons que les efforts qui seront mis, en vue de redresser la situation, porteront leurs fruits.

Par ailleurs, nous avons obtenu du Collège que des postes puissent être ouverts sur la base des allocations pour les étudiants en situation de handicap (EESH), de même que pour les centres d'aide. Espérons que ça permettra à plusieurs enseignants à statut précaire d'atteindre la permanence et la sécurité d'emploi que ce statut implique.

La CI à 85

En 2016-2017, selon l'état d'utilisation déposé au CRT en mars dernier, 62 enseignants ont une CI supérieure à 85, un nombre qui représente près de 10 % des enseignants du régulier. Plus de la moitié de ces enseignants ont fait le choix d'une tâche les amenant à une CI supérieure à 85 (alors que d'autres scénarios étaient possibles), et ont par conséquent signé le formulaire de consentement. Dans certains cas, les dépassements n'étaient pas prévisibles au moment de faire la tâche, et il est parfaitement raisonnable de compenser les enseignants qui se sont retrouvés avec une tâche significativement plus lourde que celle à laquelle ils ont consenti.

Certains départements, cependant, ne semblent pas avoir adapté leurs pratiques de répartition à la nouvelle CI maximale. Ils ont conservé des habitudes qui ont pour résultat de multiplier les préparations ou de faire des tâches comprenant de nombreux étudiants (ou des PES élevés), en déposant des scénarios comportant des CI très légèrement inférieures à 85, donc pouvant facilement dépasser le maximum.

Évidemment, la répartition de la tâche est une prérogative départementale. Il nous répugne de nous en mêler. Nous comprenons aussi que, pour des raisons préagogiques, il peut être intéressant de partager à plusieurs un cours qui pourrait être assumé par un seul enseignant. Cependant, il nous semble nécessaire de rappeler que les sommes requises pour rémunérer les dépassements de CI sont ponctionnées de la masse salariale, et réduisent les ressources dont nous disposons l'année suivante. En clair, nous payons tous en alourdissement de nos tâches des dépassements de CI parfois évitables. Nous profitons de ce moment pour sensibiliser les départements à cette réalité.

Dossiers divers

Mentionnons rapidement quelques-uns des autres dossiers qui ont occupé vos représentants au CTT et au CRT cette année :

- validation et adoption des modifications aux grilles de cours et à l'offre de cours complémentaires;
- analyse de la différence entre le financement et l'utilisation des ressources enseignantes par programme;
- suivi de la mise en place de mesures de conciliation famille-travail (conformément au mandat donné par l'assemblée générale).

Pistes pour 2017-2018

- Produire un guide de la tâche pour les RCD, actuels et futurs.
- Concevoir et offrir une nouvelle formation concernant les différents types de congés et la façon d'en calculer la proportion de charge qu'ils représentent.
- Offrir à nouveau aux enseignants la formation sur la tâche enseignante et sur la priorité d'engagement des enseignants non permanents de même que la formation sur les droits parentaux.
- S'assurer que le Collège offre aux coordonnateurs d'AEC et RCD la formation portant sur le processus d'engagement à la formation continue.
- Négocier avec le Collège les modalités de gestion de la banque de congés de maladie.
- Amorcer des discussions avec le Collège concernant le dossier de la 27^e paie.
- Convenir avec le Collège de la composition et des modalités de fonctionnement d'un comité de prévention des litiges et des griefs (clause 9-3.00).

Commission des études

Lise Bergevin

Département de radiodiagnostic

Stéphane Gill

Département d'informatique

Yasser Kadiri

Département de physique

Renaud Mailhot-Paquette

Département d'éducation physique

Jean-François Millette

Département d'histoire et de géographie (histoire)

Elsa Myotte

Département de graphisme

Dominique Rioux

Département de français et de lettres

Robert St-Amour

Département de chimie

Ginette Cartier

Département d'histoire et de géographie (histoire)

« Toutes provenances » secteur préuniversitaire

Julie Cloutier

Département de philosophie

« Toutes provenances » formation générale

Lise Joly

Département de radio-oncologie

« Toutes provenances » secteur technique

Chantal Racine

Département de biologie et biotechnologies

« Toutes provenances » secteur technique

La Commission des études (CÉ) se sera réunie à dix-huit reprises au cours de l'année 2016 – 2017. Outre les activités concernant les dossiers statutaires et récurrents de la CÉ (calendrier scolaire, programmes d'études, grilles de cours, etc.), onze comités de travail ont été formés en début d'année et plusieurs ont été constitués ponctuellement, notamment dans le cadre de demandes de modifications des RDÉA. Si l'automne 2015 a plutôt été occupé par les dernières étapes menant à l'adoption de la Politique du plan de cours détaillé (PPCD) et de la Politique de reconnaissance des acquis et des compétences (PIRAC) ainsi qu'à la consultation de la Ministre David dans le cadre de la création du Conseil des collèges du Québec et des modifications au Règlement sur le régime des études collégiales, l'hiver 2016 a plutôt été consacré à la Politique de valorisation de la langue, qui en est aux dernières étapes avant son adoption au Conseil d'administration, ainsi qu'à la délicate question du DEC avec portable. Voici donc un bref portrait des travaux effectués cette année par les membres et les comités de la CÉ :

Comité de la Politique de gestion des programmes (PGP)

Peu actif pendant deux ans à cause de divergences entre les enseignants et la Direction des études quant à ses objectifs, le comité a finalement débuté ses travaux en automne 2014. Initialement, le comité devait effectuer une mise à jour de la Politique de gestion des programmes (PO-05), rendue souhaitable à la suite de la restructuration de la Direction des études et de l'abolition des comités permanents.

Il a cependant été décidé qu'une refonte plus générale s'avèrait préférable. En hiver 2015, afin d'orienter les travaux du comité, une tournée de l'ensemble des départements ainsi qu'une consultation des professionnels et des membres de la régie des études ont été menées.

On se souviendra que, durant l'année scolaire 2015-2016, le comité a élaboré un modèle d'évaluation en continu, soumis à la consultation en décembre 2016. Il a également formulé une première version des rôles et des responsabilités des différentes instances impliquées. Il va sans dire que les lettres d'entente, signées entre le SPECA et la Direction en mars dernier, orienteront en partie la rédaction finale de la politique. Le comité souhaiterait d'ailleurs soumettre son projet de PGP à la consultation dès l'automne 2017. Il a été aussi convenu de rédiger un guide parallèlement à la politique pour en définir les différentes modalités d'application.

Comité de la Politique du plan de cours détaillé (PPCD)

Le comité a déposé un projet de Politique du plan de cours détaillé, PO-16, en avril 2016, et le processus de consultation ensuite amorcé s'est terminé à la fin du mois d'août de la même année. Initialement, le travail du comité en a été un de réorganisation et de réécriture du contenu ainsi que d'arrimage avec la PIEA. Cette nouvelle version de la PPCD a été adoptée par le Conseil d'administration cette année et entrera en vigueur à compter de la session d'automne 2017. La Commission des études sera consultée au moment de l'élaboration du guide d'application de cette nouvelle politique.

Comité sur la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

Ce comité, formé en 2012-2013, avait pour mandat de mener une réflexion sur l'élaboration de programmes d'études offerts en RAC au Collège et de discuter des enjeux pédagogiques qui y sont liés afin de faire des recommandations à la CÉ. À partir de l'automne 2014, le comité a travaillé à la rédaction d'une Politique institutionnelle de reconnaissance des acquis et des compétences, PO-29 (PIRAC). Le comité, après consultation des départements, a déposé sa toute nouvelle Politique en automne 2016 et celle-ci a été adoptée au Conseil d'administration en mars 2017. La PIRAC est donc présentement en vigueur et devrait être complétée par un guide d'application dans la prochaine année.

Comité de la Politique de la langue (PO-01)

Étant donné que la Politique de la langue s'applique à l'ensemble de la communauté du Collège, ce comité est composé exceptionnellement de trois enseignants de la Commission des études et d'un directeur adjoint aux études, mais aussi d'un représentant de chacun des trois syndicats, d'une représentante des Ressources humaines et de la secrétaire générale. Après une lecture attentive de politiques similaires dans le réseau collégial, les membres ont choisi de refondre en profondeur la politique actuelle pour la bonifier, mais aussi pour éliminer certaines redondances. Cette décision a donné lieu à des échanges sur le format même de la politique, son titre et son rôle dans la communauté. Le projet de politique a été soumis à la consultation en avril 2017 et une adoption est prévue au Conseil d'administration de juin 2017. Cette nouvelle Politique de valorisation de la langue entrerait donc en vigueur dès l'automne prochain.

Comité des applications pédagogiques des technologies de l'information et des communications (CAPTIC)

L'an dernier, le comité avait préparé des sondages permettant d'effectuer une recension des pratiques technopédagogiques des enseignants et des départements dans le but de mieux identifier leurs besoins. Cette année, les sondages ont été administrés par le biais d'Omnivox et le comité a débuté son analyse dans le but de soumettre des recommandations, le cas échéant, en automne 2017. Le comité a aussi travaillé assidûment à étudier la faisabilité d'un DEC avec portable et à discuter des conditions dans lesquelles son implantation serait possible. Ce projet, souhaité par la Direction des études, soulève beaucoup d'inquiétudes parmi les enseignants, et les membres siégeant au CAPTIC ont relayé ces préoccupations. Un court sondage ayant été effectué à ce sujet auprès des étudiants, le comité devrait poursuivre son analyse afin de formuler un avis qui devra être discuté en CÉ au courant de la prochaine année. Par ailleurs, des enseignants et des conseillers pédagogiques ont été invités au courant de l'année à présenter au comité divers projets technopédagogiques, comme la Fabrique Ahuntsic, un LightBoard ou un centre d'aide en ligne. N'oublions pas de préciser aussi que le comité, de façon statutaire, prépare un projet pour les investissements en immobilisations pour fins de recommandation en CÉ.

Autres comités

Le Comité de **l'aide à la réussite**, initialement conçu pour allouer des ressources aux projets soumis, a vu son mandat remis en question suite à l'adoption des nouvelles lettres d'entente signées entre le SPECA et la Direction. Les rencontres du comité pendant l'hiver 2017 ont surtout été consacrées à définir le nouveau rôle et les prochaines orientations du comité afin d'orienter ses travaux pour l'année à venir.

Le **Comité de projets d'activités de programmes** a procédé à l'analyse et à la recommandation des projets.

Tel que prévu à la Politique d'internationalisation, le **Comité sur les projets internationaux (CPI)** a procédé à l'analyse et à la recommandation des projets internationaux au moment des appels de projets.

Le **Comité d'organisation des journées pédagogiques** a piloté l'organisation des deux journées pédagogiques prévues au calendrier scolaire de l'année 2016-2017. Pour la première journée, à la rentrée d'automne, le comité a choisi de se tourner vers les enseignants et les professionnels du Collège afin que soit présentées, sous la forme d'atelier ou d'exposé, des pratiques pédagogiques locales, notamment en matière de gestion de classe. En janvier dernier, afin de saluer le début de la session d'hiver, le comité avait organisé un avant-midi à l'auditorium, durant lequel des professionnels, issus des différents services du Collège, expliquaient leur rôle dans le cheminement et l'accompagnement de nos étudiants. La journée s'est conclue par une conférence, donnée par deux membres du Centre de radicalisation menant à la violence, rattachés au Collège de Maisonneuve.

Le **Comité pour la reconnaissance du personnel enseignant** a été formé pour une troisième année afin de désigner le récipiendaire de la Mention d'honneur de l'AQPC pour le Collège Ahuntsic.

Le **Comité sur les étudiants ayant des besoins particuliers** a travaillé à élaborer une recension des besoins des enseignants et des départements en matière de services et de support pour permettre un encadrement adéquat des étudiants EESH. Cette recension pourrait mener à des recommandations et à la rédaction d'un guide à l'usage des enseignants. Étant données les nouvelles ressources octroyées par le MEES pour financer les mesures d'aide aux étudiants EESH, le souhait a plusieurs fois été énoncé en CÉ que le Collège collige les initiatives qui seront prises dans les différents départements afin de permettre un partage des meilleures pratiques.

Autres dossiers

La CÉ a suivi de près **la consultation effectuée par la Ministre David**, dans l'ensemble du réseau collégial, censée précéder la création du Conseil des collèges du Québec (CCQ) et des modifications au *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC). Lors des séances d'automne, les enseignants ont questionné la Direction et fait valoir un certain nombre de positions.

En ce qui concerne la création du Conseil des Collèges, les principales inquiétudes touchaient, notamment, le mode de nomination et la composition proposés par la Ministre, tous deux jugés peu démocratiques parce que les mécanismes ne favorisaient pas la représentativité et la transparence. On craignait aussi que le CCQ soit subordonné à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC), désormais fusionnée avec ce nouvel organisme, qui, soit dit en passant, est sensé fournir les grandes orientations en matière de développement du réseau collégial dans les années à venir.

En ce qui a trait aux modifications du RREC, les enseignants ont soulevé les problèmes qu'engendreraient l'ajout de nouvelles compétences locales (sans ajout supplémentaire de ressources). Nous pensons que cette « souplesse » menace les principes même d'un diplôme d'études national, mais qu'elle peut aussi, sur le long terme, entraîner une diminution des heures de cours données par les disciplines contributives dans les programmes d'études. Pour plus de détails et d'explications sur ce dossier, on pourra consulter les articles, rédigés par Dominique Rioux, parus dans les numéros de mai et de juin du SPECA-Hebdo de cette année, intitulés « Rapport Aubry Demers : création du Conseil des collèges » et « Rapport Aubry Demers : modifications au RREC ».

Les **jeudis découvertes** ont connu leur première itération cette année. Initialement, le projet se voulait essentiellement un après-midi libre de toutes obligations administratives ou syndicales afin de permettre, soit la planification pédagogique au sein des départements, soit des activités permettant aux enseignants et aux autres employés du Collège d'explorer les différents laboratoires et d'en apprendre davantage sur les nombreuses disciplines enseignées à Ahuntsic. Des ateliers, des rencontres inter-départementales et des visites de laboratoire ont eu lieu, ainsi qu'un 5 à 7 festif. Compte tenu des commentaires soumis par plusieurs départements, ces jeudis découvertes seront désormais situés à la 6^e semaine et leur organisation relèvera d'un comité piloté par le Service de soutien à l'apprentissage et au développement pédagogique (SSADP).

Quoique les enseignants aient réitéré cette année, par le biais de l'assemblée générale, leur refus d'être partie prenante des travaux menés au Collège en vue de **l'audit de la CEEC** prévu en 2018, la CÉ a été informée du fait qu'un comité a été formé par la Direction des études et qu'un devis sera prochainement déposé pour fins de recommandation. Les enseignants ont déjà signifié qu'ils ne voulaient ni participer, ni être sollicités par ce comité.

Pistes pour l'année 2016-2017

En plus du comité PGP qui sera reconduit afin de poursuivre son travail, des comités statutaires (activités de programmes, aide à la réussite, EESH, CAPTIC, CPI, journée pédagogique), et des comités formés ponctuellement (RDEA, reconnaissance du personnel enseignant), quelques dossiers et enjeux qui devraient retenir notre attention l'an prochain ont été identifiés. Cette liste doit cependant être discutée et complétée avec l'ensemble des enseignants de la CÉ en vue de l'élaboration du *Plan de travail de la CÉ 2017-2018* :

- Effectuer un suivi des conséquences de la consultation de la Ministre et, notamment, des modifications du RREC qui pourraient entraîner des modifications ou des ajustements aux pratiques locales ;
- Suite aux résultats de la recension des besoins en technopédagogie, mener une réflexion sur les enjeux que l'on souhaite voir traités au CAPTIC et des recommandations qui devraient être discutées en CÉ;
- Effectuer un suivi du développement du DEC avec portable et s'assurer que les mécanismes de consultation prévus par le R-17 soient respectés dans ce dossier;
- Mettre en place un comité et un processus de consultation advenant qu'une modification du *Règlement relatif au calendrier scolaire* (R-03) soit jugé souhaitable pour rendre la semaine de relâche pérenne ;
- Assurer l'implantation du nouveau comité de la réussite et son développement en vertu de son mandat révisé ;
- Assurer le suivi des guides d'application de la PPCD et de la PIRAC pour lesquels la CÉ devrait être consultée;
- Effectuer une veille des travaux effectués par la Direction pour l'audit de la CEEC.

Comité de perfectionnement

Mohand Atroun

Département d'informatique

Josée Dépelteau

Département de médecine nucléaire

Colette Sigouin

Département d'infographie

Valérie Lavoie

Département des techniques auxiliaires de la justice

Josette Lavoie

Département de radiodiagnostic

Jean Miron

Département de gestion

François Journault

Département d'histoire et géographie (histoire)

Pour l'année scolaire 2016-2017, le Comité de perfectionnement des enseignants disposait d'un budget de 96 569,85 \$ (195 \$ par professeur à temps complet selon les dispositions de la clause 7-1.01 de la convention collective), ce à quoi s'est ajouté le solde des années antérieures de 43 937,57 \$ (solde au 30 juin 2016).

En raison de l'augmentation continue des demandes des dernières années et de la réduction conséquente de la réserve budgétaire du comité, l'assemblée générale du 20 novembre 2014 avait convenu de diminuer le taux de remboursement à 85 % pour les activités qui se tiendraient à compter du 1^{er} janvier 2015. L'augmentation des surplus cumulés nous a permis d'augmenter ce pourcentage à 90 % pour les activités qui se tiendraient après le 16 août 2016.

Au moment d'écrire ce bilan, 182 demandes ont été traitées dans les 6 premières réunions de l'année (une septième aura lieu le 27 mai 2017). Si le montant accordé inscrit au tableau ci-dessous est de 55 895,62 \$, les demandes remboursées jusqu'à maintenant devraient plutôt totaliser des engagements de l'ordre de 63 260,00 \$. Ainsi, nous disposons à ce jour d'un solde de 77 247,42 \$, lequel sera diminué suite à la dernière réunion du comité.

Comme l'année n'est pas terminée et que d'autres demandes seront déposées à une dernière réunion, il est difficile de se prononcer maintenant sur un pourcentage de remboursement pour l'an prochain. Nous réviserons donc le pourcentage, s'il y a lieu, au début de la session d'automne.

En cours d'année, le comité a identifié certains articles qui pourraient être précisés afin d'en faciliter l'application. Le comité s'y penchera l'an prochain.

Évolution des budgets annuels depuis 2002

Le tableau récapitulatif ci-dessous fait état du budget disponible pour une année donnée sur une base prévisionnelle et sous réserve de vérification des états financiers (allocations ETC) du Collège pour l'année précédente.

Année	Solde au 30 juin précédent	Financement annuel	Total disponible	Date du rapport
2002-2003	40 207,00 \$	67 399,36 \$	107 606,36 \$	14 février 2003
2003-2004	54 110,02 \$	70 386,98 \$	124 497,00 \$	11 mai 2004
2004-2005	56 653,04 \$	70 386,96 \$	127 040,00 \$	17 mai 2005
2005-2006	56 698,73 \$	72 884,27 \$	129 583,00 \$	8 mai 2006
2006-2007	86 166,67 \$	51 498,01 \$	137 664,68 \$	1 ^{er} mai 2007
2007-2008	104 727,59 \$	86 800,35 \$	191 527,94 \$	6 mai 2008
2008-2009	126 674,00 \$	89 863,80 \$	216 537,80 \$	4 mai 2009
2009-2010	137 846,00 \$	82 730,00 \$	220 576,00 \$	2 mai 2010
2010-2011	90 112,72 \$	93 412,80 \$	183 525,52 \$	30 mai 2011
2011-2012	73 216,47 \$	99 678,08 \$	172 894,55 \$	20 avril 2012
2012-2013	58 385,55 \$	98 340,45 \$	156 726,00 \$	7 mai 2013
2013-2014	36 304,13 \$	97 658,87 \$	133 963,00 \$	11 avril 2014
2014-2015	21 195,38 \$	97 379,10 \$	118 574,48 \$	5 mai 2015
2015-2016	31 285,22 \$	96 380,70 \$	127 665,92 \$	17 mai 2016
2016 - 2017	43 937,57	96 569,85	140 507,42	1^{er} mai 2017

Dépenses par catégories : 3 dernières années

Catégorie	2014-2015 au 30 juin 2014			2015-2016 au 30 juin 2015			2016-2017 au 26 avril 2017		
	Nbre	Montant accordé		Nbre	Montant accordé		Nbre	Montant accordé	
BD	24	13 459,04 \$	15%	24	15 600,05 \$	18%	20	13 327,29 \$	24%
BE	68	18 000,34 \$	20%	60	16 008,79 \$	18%	31	7 969,82 \$	14%
BA	6	2 524,13 \$	3%	2	974,24 \$	1%	5	1 687,11 \$	3%
C	128	40 101,44 \$	44%	66	36 718,55 \$	42%	86	20 714,88 \$	37%
DD	44	12 133,21 \$	13%	38	16 308,95 \$	19%	38	10 723,95 \$	19%
DE	44	5 217,52 \$	6%	16	2 196,39 \$	3%	0	-	-
DA	1	339,18 \$	0,3%	0	-	-	2	1 472,57	3%
Total	315	91 774,86 \$	100%	206	87 806,97 \$	100%	182	55 895,62 \$	100%
Demandé	102 321,76 \$			103 302,31 \$			63 260,00 \$		
Taux	100% (A2014) / 85% (H2015)			85%			90%		

Légende

Cours ou stages crédités

BD : dans la discipline d'enseignement

BE : en éducation ou relatifs à la tâche enseignante (codifié BP en 2013-2014)

BA : dans une autre discipline relative à celle enseignée

C : colloques, congrès, conférences

Cours ou stages non crédités

DD : dans la discipline d'enseignement

DE : en éducation ou relatifs à la tâche enseignante (codifié DP en 2013-2014)

DA : cours dans une autre discipline relative à celle enseignée

Comité de délégués syndicaux

Thomas Dussert

Conseil exécutif, directeur et responsable du Comité
Département de philosophie

Manon Brière

Département d'archives médicales

Isabelle Héroux

Département de biologie et biotechnologies

Sonia Bourgeois

Département de chimie

Mélanie Morin

Département de cinéma et d'histoire de l'art (cinéma)

Annie Olivier

Département de cinéma et d'histoire de l'art (histoire de l'art)

Sabrina Carnovis

Département d'éducation physique

Isabelle Champagne

Département d'électrophysiologie médicale

Philippe Rioux

Département de français et de lettres

Clément Duguay

Département de génie civil et de géomatique

Bachir Djebloun

Département de génie électrique

Walter Tshibangu

Département de génie industriel

Fabrice Desormeaux

Département de gestion

Valtère Thériault

Département de graphisme

Sylvain Lacoursière

Département d'histoire et de géographie (histoire)

Benoît Pothier

Département d'impression

Claude Maryse Lebeuf

Département d'infographie

Yassir Aboulhamid

Département d'informatique

Louis Fortier

Département de langues modernes (espagnol)

Melvin Shantz

Département de langues modernes (anglais)

Raphaël Rebelo

Département de mathématiques

Jean Beauregard

Département de mécanique du bâtiment

Bibiane Charland

Département de médecine nucléaire

Joan Sénéchal

Département de philosophie

Jean Trudelle

Département de physique

Éric Lachance

Département de radiodiagnostic

Chantale Messier

Département de radio-oncologie

Philippe Boudreau

Département de sciences sociales (politique)

Pierre Bayard

Département de soins préhospitaliers d'urgence

France Lefebvre

Département des techniques auxiliaires de la justice

Le Comité de délégués s'est réuni deux fois à la session d'automne, puis à nouveau deux fois à la session d'hiver.

Lors de la première rencontre, le 1^{er} septembre, l'exécutif a sollicité l'apport des délégués dans la rédaction du bilan de la négociation de 2015, et leur a présenté l'état des travaux dans ce dossier. Ces échanges nous ont permis, non seulement de bonifier le bilan, mais aussi de susciter l'intérêt de l'assemblée qui en a adopté les principes directeurs après une plénière lors de l'assemblée du 9 septembre.

Nous avons réuni le comité à nouveau le 27 octobre pour discuter de la mise à jour des statuts et règlements. Les échanges ont porté sur la question du quorum et de l'attractivité des assemblées, ainsi que sur les procédures de vote pour les postes à l'exécutif. Un formulaire de sondage sur ces enjeux a été envoyé et les résultats ont été colligés, puis l'exécutif s'est à nouveau penché sur ce dossier à la session d'hiver.

Nous souhaitons recommander des changements aux statuts et règlement au courant de l'automne 2017.

La première rencontre de la session d'hiver a eu lieu le 23 février et portait sur les États généraux de l'enseignement supérieur (ÉGES). Nous avons présenté aux délégués le document de consultation préparé par la FNEEQ, nous les avons sondés sur le contenu de ce document ainsi que sur la manière de procéder afin de mener une consultation locale en vue de notre participation aux ÉGES. Il est sorti de cette discussion qu'il fallait proposer une consultation écrite en plus d'organiser un atelier pendant la libération horaire du jeudi.

Cet atelier s'est tenu le 13 avril et a constitué la dernière rencontre du Comité de délégués, élargi pour l'occasion à l'ensemble des membres. Pour animer l'atelier, nous avons invité le responsable du Comité école et société de la FNEEQ, Sylvain Marois, qui était accompagné de Virginie L'Hérault, militante du regroupement cégep de la FNEEQ. Ceux-ci nous ont présenté les ÉGES et la démarche de la FNEEQ dans ce projet. Ils nous ont notamment expliqué que la participation aux ateliers prévus à l'Université Laval du 18 au 20 mai prochain se faisait sur une base individuelle, et non pas sur une base de représentativité des organisations participantes. Cette perspective a été accueillie froidement par certains délégués ainsi que par d'autres enseignants participant à la consultation, car ils voyaient mal comment une position commune pouvait se dégager des travaux des ÉGES si les participants n'étaient pas délégués par leurs assemblées respectives pour en défendre des mandats. La consultation a ainsi été perçue par certains membres comme une occasion pour la FNEEQ de nous convaincre de participer aux événements de mai plus que comme une occasion d'élaborer notre vision de l'enseignement supérieur. Nous saluons la perspicacité des délégués dans ce dossier, que nous suivrons aussi à l'automne prochain, après la tenue des ÉGES.

Comité de santé et sécurité au travail

Chantal Asselin

Département de médecine nucléaire

Julie Milette

Département d'électrophysiologie médicale

Francis Soucy

Département d'éducation physique

Alain Long (substitut)

Département de biologie et de biotechnologies (Conseil exécutif)

Au cours de l'année 2016-2017, le comité paritaire a travaillé principalement sur les dossiers suivants :

Directive inspection et contrôle (D-23)

Cette directive a été adoptée par le Comité SST à l'automne dernier. Elle vise à : appliquer un processus d'identification des dangers existants et évaluer les risques de blessure, déterminer les causes sous-jacentes des risques identifiés, désigner des personnes responsables des inspections, désigner des personnes responsables des mesures correctives et du suivi à apporter.

Suite à une première année d'essai de ce nouveau processus, quelques lacunes ont été soulevées par les intervenants concernés quant à la gestion des mesures correctives et de leur suivi. Les responsables du suivi des demandes sont actuellement en train d'élaborer un processus efficace afin de favoriser la communication et la gestion des demandes.

Conditions à la piscine

Suite à des malaises ressentis par des enseignants et des sauveteurs à la piscine dans les années antérieures, plusieurs démarches ont été entreprises depuis l'hiver 2016 afin d'atténuer la situation. Notons que deux organismes spécialisés dans le domaine sont venus évaluer la procédure du Collège, notamment à l'égard du contrôle du niveau de chlore et du système de ventilation.

Suite aux recommandations de ces organismes, des changements au système de ventilation ont été apportés pour augmenter le débit d'air et la procédure de gestion du niveau de chlore dans la piscine a été modifiée pour la rendre conforme à la norme. Malgré ces changements positifs, le dossier n'est pas clos et il reste encore des améliorations à apporter dans la prochaine année.

Ergonomie

Suite à la visite de la firme ENTRAC, il y a quelques années, des changements ont été apportés sur les postes de travail dans divers départements et services. Quelques situations à risques sont encore en traitement. Le comité s'est donné pour mandat de réévaluer la situation dans la prochaine année. L'évolution du traitement des dossiers est documentée sur Intranet.

De plus, durant la dernière année, le personnel formé en ergonomie a rencontré quelques-uns des enseignants qui travaillent sur les postes de bureau et qui éprouvent des malaises. En collaboration avec les Ressources humaines, des modifications aux postes de travail ont été apportées pour faciliter le travail et diminuer les douleurs reliées au travail de bureau.

Silice cristalline – laboratoire de béton et agrégat

Des représentants de la Santé publique sont venus au Collège le 13 octobre dernier. Le but était de visiter les installations et de communiquer aux différents intervenants de nouvelles informations concernant la silice cristalline. Au terme de la rencontre, il a été convenu que des mesures de concentration de la silice cristalline dans l'air seraient prises par une technicienne en hygiène industrielle afin de vérifier que la santé des utilisateurs du laboratoire n'était pas compromise. Les résultats ont été communiqués aux employés lors d'une rencontre en décembre : ils ont confirmé que l'exposition n'était absolument pas problématique. De plus, dans l'attente de la construction d'un nouveau laboratoire, des mesures simples de protection ont été mises en place pour les personnes les plus exposées (particulièrement le technicien) et le Département de génie civil a modifié certaines procédures en remplaçant le sable par de la criblure de roche. Il a enfin été convenu que les mêmes tests pourraient être conduits dans les nouvelles installations une fois qu'elles seront fonctionnelles. Les travaux d'aménagement du nouveau laboratoire devraient être complétés pour septembre 2017.

Politique SST

Cette politique a été révisée et adoptée cette année. Elle définit entre autres les objectifs globaux du Comité SST et précise les rôles et responsabilités de tous les membres du personnel du Collège au regard de la santé et la sécurité au travail et de nos obligations de diligence raisonnable. Le comité s'est penché sur les enjeux communicationnels pour favoriser la diffusion et la compréhension des rôles et responsabilités de chacun. Des rencontres auront lieu à ce sujet l'an prochain. La politique est maintenant adoptée et disponible sur Intranet.

Directive concernant l'attribution des équipements de protection individuelle EPI (D-09)

Quelques modifications ont été apportées à cette directive par le Bureau SST à l'automne dernier. À noter qu'un montant maximal est maintenant accordé pour le remboursement des vêtements de protection.

Comité d'action et de concertation en environnement (CACE)

Mathieu Brière-Provencher

Département de sciences sociales (sociologie)

Douce Michaud

Département de biologie et de biotechnologies

Claude Maryse Lebeuf

Département d'infographie

Dominic Ménard-Bilodeau

Département d'histoire et de géographie (géographie)

Réalisations 2016-2017

Encore cette année, les activités du CACE ont été un peu au ralenti, après une relative effervescence les années précédentes. Nous devons consolider notre dynamique, suite au changement de plusieurs personnes composant le comité et des absences non prévues. D'autre part, les coupures de budget ont un impact sur les ressources affectées aux postes d'entretien et, de là, sur la réalisation de nos objectifs.

L'adoption d'une *Déclaration de principe pour la défense de l'environnement* par le SPECA fait partie des bons coups qui devraient ouvrir de nouvelles perspectives pour notre action future.

Il reste maintenant à préciser les modalités de la collaboration à ce sujet entre les profs du CACE et le SPECA (particulièrement les membres de l'exécutif) et d'envisager les conséquences concrètes de cet engagement.

Nous nous interrogeons, par ailleurs, sur la meilleure façon de relayer les préoccupations environnementales auprès de nos collègues – par exemple, à propos du gaspillage du papier – sans nous immiscer dans l'organisation personnelle des professeurs...

Comme par les années passées, certaines activités initiées par le CACE continuent à rejoindre la collectivité du Collège. En voici quelques exemples :

- Le potager collectif, précédé par les ateliers de semis.
- La production de miel par nos abeilles, à laquelle s'ajoute maintenant celle d'un baume à lèvres à partir de leur cire.
- La promotion de l'utilisation de la bicyclette par la semaine *Mon cégep à vélo* et l'installation des supports adéquats dans les stationnements du Collège.
- Le maintien des paniers bio, avec des perspectives de développement.

Les gros dossiers

Nous remarquons que l'activité du CACE (l'existence même d'un lieu d'action sur la question environnementale) reste encore peu connue au travers du Collège. D'ailleurs, on nous en fait la remarque, bien que nous ayons continué la diffusion d'information sur l'environnement et l'annonce d'événements locaux par notre page Facebook, par quelques chroniques dans le SPECA-Hebdo et par la diffusion de documentaires suivis de discussion.

L'organisation de la récupération des déchets sous toutes ses formes reste encore préoccupante : organisation du compostage, gestion des bacs de recyclage et récupération du matériel informatique.

Le développement du transport actif et l'accès au collège aux adeptes de tous les modes de déplacement (piétons, cyclistes et automobilistes) restent les éléments d'un dossier important et de plus en plus d'actualité.

L'arrondissement Ahuntsic a des plans et une volonté plus pressante d'aménagement de pistes cyclables, entre autres autour du Collège. À notre suggestion, notre directrice générale, Nathalie Vallée, a d'ailleurs fait parvenir une lettre d'intérêt à l'arrondissement à ce sujet.

Les perspectives

Nous réalisons qu'en tant que membres du CACE, nous avons accès à une information privilégiée et il serait intéressant, parfois, que l'intérêt des membres de la collectivité puisse apparaître dans de tels dossiers. Des sondages ? Des rencontres-midi ? Nous cherchons encore la formule qui nous permettrait de relayer les préoccupations des membres du SPECA.

Notre société est dans une phase de transition importante à propos de l'environnement – et ce n'est pas terminé. Nous vivons (et subissons) de fréquents changements au fur et à mesure des avancées technologiques et des choix politiques faits (ou esquivés) par les différents paliers de gouvernement.

Ce contexte impose à tout le monde de fréquentes adaptations aux solutions de gestion qui changent elles aussi, suite à leur expérimentation... Jusqu'à quel point le SPECA et ses membres désirent-ils et peuvent-ils être partie prenante de cette transition ?

N'oubliez pas : vous pouvez nous rejoindre par courriel pour vous impliquer ou pour nous faire part de vos préoccupations : environnement@cahuntsic.ca.

Comité-conseil de la recherche (CCR)

Chantal Asselin

Représentante pour la formation technique

Département de médecine nucléaire et d'électrophysiologie médicale

Maria Grazia Baruffaldi

Représentante pour la formation préuniversitaire

Département de sciences sociales (anthropologie)

Caroline Proulx

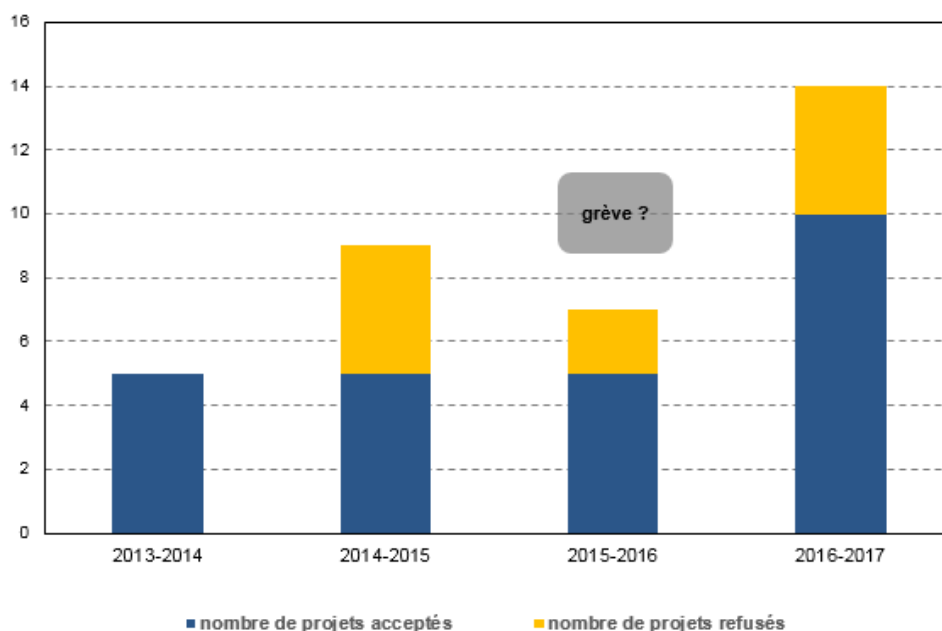
Représentante pour la formation générale

Département de français et de lettres

Au cours de l'année 2016-2017, le CCR :

- a tenu six rencontres au cours desquelles il a analysé 14 projets de recherche dont 6 ont été soumis par des chercheurs du Collège pour divers organismes subventionnaires et 8 ont été soumis par des chercheurs externes qui souhaitent effectuer une étude au Collège.
- a amorcé les travaux qui permettront d'amender la *Politique institutionnelle sur la recherche* (PO-22) en fonction des exigences de la nouvelle *Politique sur la conduite responsable de la recherche des Fonds de recherche du Québec*.

Nombre de projets admis au comité conseil sur la recherche depuis 4 ans



Comité de veille interculturelle

Catherine Allen

Département de sciences sociales (anthropologie)

Monique Boucher

Département de français et de lettres

Mathieu Brière- Provencher

Département de sciences sociales (sociologie)

Sophie Crevier

Département des techniques auxiliaires de la justice

Lomomba Emongo

Département de philosophie

Julie Gauthier (en remplacement de Catherine Allen)

Département de sciences sociales (anthropologie)

Le Comité de veille interculturelle se sera réuni à six reprises cette année afin de poursuivre le travail d'élaboration d'une politique d'intégration et d'éducation interculturelles, qui constitue son principal mandat. La révision et l'analyse des données compilées à l'issue de sondages menés auprès de la communauté du Collège, permettant au comité d'alimenter sa réflexion et d'orienter la rédaction de la politique, ont aussi retenu son attention. On peut envisager que l'automne 2017 permettra de finaliser la rédaction de la politique afin qu'elle soit soumise à la consultation et que le comité puisse diversifier ses activités.

Collectif échec à la guerre

Raymond Legault
Département d'informatique

Le *Collectif Échec à la guerre* est une coalition d'organismes québécois qui s'oppose à la militarisation croissante de la politique étrangère canadienne en partenariat de plus en plus étroit avec les États-Unis. La coalition rassemble des groupes syndicaux, de femmes, de coopération internationale, religieux, étudiants, politiques et des groupes de paix. Le SPECA en est membre.

Au cours de l'année 2016-2017, malgré une conjoncture de montée des tensions à l'échelle internationale, le travail du Collectif a été limité par un manque chronique d'énergies militantes... Pour cette raison, son action s'est concentrée sur la 6^e campagne annuelle du coquelicot blanc, dont les porte-parole étaient, à nouveau, l'animatrice/journaliste indépendante Ariane Émond et l'auteur/scénariste François Avard.

Dans un premier temps, un texte intitulé « Le Canada, défenseur de la paix... vraiment? » – co-signé par une soixantaine de personnalités publiques du Québec – a été publié dans l'édition du 21 septembre 2016 du journal *Le Devoir* et dans *La Presse+*. Dans un deuxième temps, 196 personnes et 47 organisations ont solidairement contribué à l'achat d'une pleine page en couleurs, dans l'édition du *Devoir* du 5 novembre, pour y expliquer pourquoi elles s'engageaient à porter le coquelicot blanc à l'occasion du Jour du Souvenir. Comme à chaque année, le 11 novembre, le Collectif a aussi organisé une vigile solennelle et silencieuse, à deux pas de la cérémonie militaire officielle, dans le but de donner un autre sens à cette journée. Pour plus d'information sur la campagne, vous pouvez consulter <http://echecalaguerre.org/agir/campagne-2016-coquelicot-blanc/>

Plus récemment, le 7 avril 2017, le Collectif a publié un communiqué intitulé « L'appui du Canada aux frappes américaines en Syrie : une position insoutenable », qui dénonçait le plein appui du gouvernement Trudeau aux frappes étasuniennes en Syrie, suite aux attaques au gaz toxique à Khan Cheikhoun (4 avril).

Comité institutionnel de protection des animaux du Collège Ahuntsic (CIPACA)

Sylvain Beausoleil

Membre utilisateur des animaux

Département de biologie et de biotechnologies

Christiane Lecomte

Membre non utilisateur des animaux

Département de chimie

Cette année encore, le Comité institutionnel de protection des animaux du Collège Ahuntsic (CIPACA) a veillé à l'analyse des demandes d'utilisation des animaux pour l'enseignement au cours des sessions A-2015 et H-2016, incluant aussi la session d'été et, le cas échéant, a recommandé l'approbation ou la modification des protocoles soumis au comité.

Les membres ont également, tour à tour, inspecté l'animalerie et déposé un rapport évaluant la conformité des installations et des procédures / documentations selon les normes canadiennes mises en place par le Conseil canadien de protection des animaux (CCPA). La gestion des documents électroniques étant faite régulièrement, de concert avec la gestionnaire du CIPACA, un support à la rédaction du rapport annuel soumis au CCPA a aussi été faite. La présence des membres du comité a également été requise le 7 janvier 2016 pour un audit du CCPA, ici au collège. Le transfert des informations concernant la gestion des documents et le fonctionnement du comité à Sylvain Beausoleil (membre utilisateur d'animaux de laboratoire et enseignant au département de biologie et de biotechnologies) a été fait.

Suite à l'audit auprès du CCPA en janvier 2016, le comité en est à répondre aux recommandations suite à la conservation de son certificat de bonnes pratiques animales sans conditions. De plus, le comité débute présentement la révision de la Directive administrative concernant l'utilisation des animaux de laboratoire (D-16) qui doit se faire aux trois ans.

Comité de recours

Ginette Cartier

Département d'histoire et de géographie

Établi en vertu du règlement R-11 (*Règlement sur l'admission, la sélection, l'inscription et la réussite scolaire des étudiants*), le Comité de recours est composé de la registraire Maryse Lamothe, d'une API (Nathalie Boies et Patricia Ratelle, en alternance; et France St-Aubin à la rencontre du vendredi 20 janvier) et d'une enseignante (Ginette Cartier).

Devant l'afflux des demandes, le comité traite celles-ci désormais sur deux journées. Pour la session d'automne 2016, le comité s'est réuni le jeudi 18 août et le vendredi 19 août; et le jeudi 19 janvier et le vendredi 20 janvier pour la session d'hiver 2017.

Pour faire suite à l'avis de renvoi reçu du Collège (après avoir échoué la moitié de leurs cours lors d'une deuxième reprise), 29 étudiants-es ont demandé à être entendus-es par le comité pour exposer les raisons spéciales et exceptionnelles expliquant leurs échecs et surtout, les raisons qui permettraient au Collège de les réintégrer.

Le tableau suivant montre les résultats du comité :

Session	Nombre de dossiers	Renvoi	Réadmission
Automne 2016	17	1	16
Hiver 2017	12	1	13

Après examen de chaque dossier, le comité a fait parvenir ses recommandations (de maintien du renvoi ou de réadmission) à la Direction des études qui a pris la décision finale.

À noter, le comité constate encore cette année le nombre grandissant de demandes, tendance particulièrement à la hausse depuis l'hiver 2016.

Comité toponymie

Nicola Grenon

Département d'informatique

Fabien Ménard

Département de français et de lettres

Ce comité composé de représentants de toute la communauté du Collège existe en vertu de la PO-25 (*Politique sur la désignation toponymique*) qu'il a mis à jour au fil des deux dernières années. Le principal sujet d'études du comité dans la dernière année fut la consultation afin d'établir un nom pour l'auditorium du Collège. Après analyse, le nom retenu est « L'espace *Le vrai monde?* » inspiré du titre d'une œuvre de Michel Tremblay, un ancien étudiant du Collège. Celui-ci a immédiatement accepté ce projet et nous aurons fort probablement le privilège de sa présence lors de l'inauguration officielle prévue pour l'automne. Le comité a par ailleurs participé au développement et à la publication de capsules historiques maintenant disponibles sur le site web du Collège ainsi que des outils accessibles sur l'Intranet. Il est à noter que, pour le futur, le comité a entrepris un inventaire des espaces qui pourraient être « nommés » au Collège et fera bientôt appel à la communauté afin de recevoir des suggestions en ce sens.

ANNEXE I

DONS DE SOLIDARITÉ 2016-2017

Cause	Organismes	Montant
Le travail et l'emploi	• FATA	250,00 \$
	• Comité Chômage de Montréal (renouvellement 2017 : 200 \$ + don : 200 \$)	400,00 \$
	• UTTAM	200,00 \$
	• STT de l'Hôtel Classique	200,00 \$
	• STT de l'Hôtel PUR	200,00 \$
	• STT de l'Hôtel Gouverneur - Place Dupuis	200,00 \$
	• Au bas de l'échelle	200,00 \$
L'éducation populaire et la formation	• Centre St-Pierre	150,00 \$
	• Revdec	150,00 \$
	• Camp de formation - lutte commune	150,00 \$
	• MEPACQ	200,00 \$
	• ICÉA	150,00 \$
	• IRIS	200,00 \$
L'action sociale et communautaire	• Association québécoise des étudiants ayant des incapacités au postsecondaire (AQEIPS)	150,00 \$
	• Solidarité paniers de Noël (CSN)	150,00 \$
	• Fondation Léo-Cormier	200,00 \$
	• Ligue des droits et libertés	200,00 \$
	• Mission Bon Accueil	150,00 \$
	• GRIS-Montréal	150,00 \$
	• Collectif Échec à la guerre ATTAC-Québec	150,00 \$
	• Association de solidarité syndicale étudiante (ASSÉ)	200,00 \$
	• AGECA (Opération Coup de pouce de Noël)	200,00 \$
	• Groupe communautaire L'itinéraire	150,00 \$
	• Comité logement Ville-Marie	150,00 \$
	• Maison Notre-Dame-du-Saguenay	100,00 \$
	• Coalition opposées à la tarification et à la privatisation des services publics	200,00 \$
	• Parrainage civique Les Marronniers	150,00 \$
	• Solidarité Ahuntsic	200,00 \$
	• À Bâbord (achat de revues - 50 ^e des cégeps)	200,00 \$
La condition féminine	• Centre d'éducation et d'action des femmes de Mtl	200,00 \$
	• Fédération des femmes du Québec (FFQ)	200,00 \$
	• Fondation Léa-Roback	150,00 \$
	• CALACS	150,00 \$
	• Fondation La rue des Femmes	150,00 \$
	• CCMM-CSN (50 épinglettes - 8 mars 2017)	150,00 \$
	• Action Travail des Femmes	200,00 \$
La presse indépendante	• Ricochet	200,00 \$
La solidarité internationale	• SUCO	200,00 \$
	• CISO	200,00 \$
	• Amnistie internationale	200,00 \$
	• Réseau Entraide Solidarité Monde	150,00 \$
	• Projet accompagnement Québec-Guatemala	200,00 \$
	• Solidarité Argentine-Québec	150,00 \$
	• Alliance syndicats et tiers-monde	150,00 \$
TOTAL : 8 150,00 \$		

ANNEXE II

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Nous avons examiné l'État des résultats du Syndicat du personnel enseignant du Collège Ahuntsic (FNEEQ-CSN) pour la période s'étendant du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016.

L'examen a comporté une revue générale des registres comptables, des documents bancaires ainsi qu'un sondage des registres et pièces justificatives.

À notre avis, les états financiers représentent fidèlement la situation financière du SPECA.



Sylvain Beausoleil



Ugo Nugent

Vérificateurs des livres du SPECA pour 2015-2016

Le 27 avril 2017

SPÉCA
du Collège Ahuntsic

syndicat du
personnel
enseignant

9155, rue Saint-Hubert | www.speca.info
Local : G-1145 | spec@collegeahuntsic.qc.ca
Montréal (Québec) | Tél. : 514 388-8696 / 514 389-5921 # 5110
H2M 1Y8 | Télécopieur : 514 388-7234